

Ces développements nous imposent à tous la nécessité d'ajuster nos politiques étrangères et, parfois, nos politiques nationales. Ils nous font entrevoir l'existence possible d'un monde plus sûr tout en nous laissant pressentir les risques d'un monde moins certain et moins prévisible.

Depuis le début d'août, notre attention a été retenue par la crise du Golfe. Les événements survenus dans cette région ont montré comment l'absence de compréhension mutuelle au niveau régional peut avoir des conséquences catastrophiques, et quelle importance peuvent avoir le dialogue et la coopération sur le plan international, surtout sous l'égide des Nations Unies, lorsque nous sommes confrontés à une situation très dangereuse.

La crise du Golfe est un exemple fort éloquent des conséquences du refus d'explorer - efficacement et exhaustivement - toutes les voies de consultation avant de prendre la grave décision de mener une agression armée. Nous avons vu, de façon dramatique, les dangers qui se posent lorsqu'un État préfère l'action unilatérale au dialogue et au compromis.

Ces événements ont révélé les faiblesses du dialogue régional au Moyen-Orient. Je ne veux pas dire qu'il y a eu absence de dialogue avant le déclenchement de la guerre, et je ne veux pas minimiser les autres facteurs qui ont alimenté le conflit. Mais je dirais qu'il y a eu un engagement insuffisant de recourir au dialogue pour régler les problèmes fondamentaux de la région et pour favoriser les intérêts de ses populations.

En ce qui concerne le Pacifique Nord, je ne peux qu'être préoccupé par les faibles liens de communication et par la nature sporadique du dialogue entre les pays de la région. Je suis encore plus préoccupé lorsque je considère ces faiblesses à la lumière des grands défis posés à la sécurité et à la stabilité des pays du Pacifique Nord.

Le Canada a été extrêmement actif dans le Golfe; nous avons tout de suite compris le défi qui était posé à la règle du droit international et au rôle des Nations Unies. Notre position géographique, nos traditions et nos intérêts nous dictent de respecter et de renforcer le droit international et l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi nous nous sommes pleinement engagés, sur les plans diplomatique et militaire et, maintenant, avec nos propositions pour l'après-guerre, notamment en ce qui touche le contrôle des armements. Nous avons fait tous ces efforts même si nos rapports directs avec le Koweït et les États du Golfe sont relativement limités.

Nos rapports avec le Pacifique Nord sont bien plus développés et complexes. Parce que nous vivons dans la région.